

Atelier lusophone de simulation en salle et de communication pour la gestion d'un foyer d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène

Organisé par l'équipe FAO/ECTAD/CRSA avec la participation de l'OIE/CRSA

Praia (Cap Vert) 23 - 27 juin 2008

Recommandations:

- Considérant l'impact négatif socio économique que représentait l'occurrence d'un foyer d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) dans les pays de langue officielle portugaise (PALOP)
- Considérant la nature transfrontalière de cette maladie
- Attendue la nécessité de diriger les actions de prévention lutte et contrôle de l'IAHP à sa source : (les oiseaux), pour garantir la santé animale et publique
- Considérant le rôle important de la communication sociale tant dans la prévention, que dans la lutte et le contrôle d'IAHP
- Prenant en compte, l'importance de la diffusion d'informations techniques claires
- Et considérant l'importance du besoin de coordination institutionnelle dans la prévention, la lutte et le contrôle de l'IAHP

Les participants recommandent :

1. D'actualiser systématiquement les plans nationaux de contingence du point de vue opérationnalité (chaîne de commande, coordination avec les forces de sécurité et la protection civile etc.)
2. D'adapter la composante « communication » des plans nationaux respectifs, en prenant en compte :
 - La situation épidémiologique des pays
 - Les différents publics cibles
 - Les objectifs techniques
3. De renforcer la formation et l'implication permanente des médias
4. De rehausser l'importance d'une composition multisectorielle des Comités Nationaux de mise en œuvre des plans de contingence
5. De créer un réseau de communication entre les pays du PALOP (et autres)
6. D'utiliser le site public : WAHID (Base de données mondiale de santé animale) de l'OIE (organisation mondiale de la santé animale), comme principale source d'informations zoonosaires

7. D'intégrer les normes et recommandations de l'OIE, la FAO et l'OMS dans les plans nationaux de contingence (y compris le « bien-être animal » dans les abattages d'animaux)
8. D'être en accord avec les normes internationales de l'OIE relatives aux notifications immédiates et de suivi des maladies animales (en particulier l'IAHP), à travers la nomination d'un point focal pour les informations zoonitaires pour appuyer le Délégué OIE dans l'utilisation de l'outil WAHIS (Système mondial d'information de la santé animale)
9. D'encourager les pays à solliciter ou à récupérer le statut sanitaire officiel « indemne » de l'IAHP (et d'autres maladies animales) selon les normes de l'OIE
10. D'encourager les pays à utiliser la méthodologie développée pour cette situation afin de tester l'opérationnalité des plans nationaux